

GT « Négociation sociales » CCRF du 2 octobre 2024

Déclaration préalable

Quel intérêt de se réunir une semaine avant la présentation du Projet de Loi de Finances 2025, à l'heure où l'austérité budgétaire touche de plein fouet la DGCCRF, que ce soit par une nouvelle baisse d'effectifs via le non appel des listes complémentaires du concours A, ou par les restrictions dans les services déconcentrés sur les frais de déplacement, voire les réalisations et envois de prélèvements. Les primes JOP seront-elles versées, à quel montant et à qui ?

Solidaires CCRF & SCL demande de meilleures perspectives de carrière pour l'ensemble des personnes, avec une transformation des C en B, des promotions de B en A et la mise en place d'un grade de débouché hors encadrement au sein de la catégorie A. Pour **Solidaires** il n'est pas question d'analyser une transformation de l'expertise, pis-aller utilisé par l'Administration pour augmenter les effectifs consacrés l'encadrement au détriment de l'enquête.

La DG doit déjà traiter ce qui est de ses compétences, protéger des agentes et agents et défendre leurs conditions de travail et d'exercice des missions, avant de se lancer dans des études prospectives destinées quasi exclusivement à l'encadrement, et à la mise en place d'un RIFSEEP à peine déguisé.